

Coopération interculturelle et internationale

Position de la SQÉP

1. Introduction

Au cours des derniers mois, les démarches du "groupe des Barbades" ont conduit à la production d'un document de travail intitulé "Towards Establishing an International Framework for Co-operation in Evaluation", au sujet duquel on souhaite que la SQÉP émette des commentaires.

2. Position de la SQÉP

L'objectif primordial poursuivi par la SQÉP doit être la recherche d'une valeur ajoutée pour ses membres. Cette valeur ajoutée pourrait prendre plusieurs formes, dont un meilleur accès à des sources d'information et d'expertise, des échanges avec des collègues d'autres sociétés ainsi que l'ouverture aux emplois sur le plan international.

Étant donné que la majorité des membres de la SQÉP sont d'expression française, il est normal que la SQÉP essaie de privilégier des actions qui sont plus facilement accessibles à ses membres francophones.

En d'autres termes, pour atteindre cet objectif d'une valeur ajoutée pour ses membres, la SQÉP vise une ouverture la plus large possible sur le plan interculturel et international, tout en adoptant une attitude largement proactive en ce qui a trait aux démarches qui visent une coopération accrue entre les sociétés d'évaluation francophone.

3. Justification

3.1 Les caractéristiques spécifiques de la SQÉP

Tout en disposant de sa propre personnalité juridique, la SQÉP est affiliée à la SCÉ, qui la reconnaît comme son chapitre québécois. Cette double allégeance se reflète dans son membership de 275, dont un peu plus de la moitié sont membres des deux sociétés, SCÉ et SQÉP, tandis que les autres sont membres de la seule SQÉP. La SQÉP se distingue également sur le plan culturel. Étant donné que la majorité de ses membres sont de langue française, et qu'ils sont au

service d'institutions dont la langue de travail est également le français, il s'ensuit que la plupart de ses activités se déroule en français, bien que la SQÉP s'efforce de répondre également aux besoins de ses membres de langue anglaise.

3.2 Perspectives à l'égard de la coopération interculturelle et internationale

Ce n'est pas par hasard que la SQÉP met la dimension interculturelle avant la dimension internationale dans le titre de cette note. En effet, limiter la coopération à sa seule dimension internationale, soit ce qui a trait à des relations entre les seules entités nationales, aurait pour effet d'exclure la SQÉP, en tant que participant à part entière, des échanges à ce niveau. Reconnaître, au contraire, que la coopération et les échanges doivent se faire autant entre les différentes cultures qu'entre les différentes nations c'est admettre la nécessité et la légitimité d'une participation pleine et entière de Sociétés d'évaluation comme la SQÉP, qui représente une culture spécifique plutôt qu'un pays donné.

Reconnaître ainsi l'importance de la dimension interculturelle, c'est reconnaître la communauté d'intérêts qui réunit les sociétés d'évaluation qui partagent une langue commune autre que l'anglais. Quoi de plus naturel en effet que d'encourager la coopération et les échanges de toutes sortes entre, par exemple, la SQÉP et la SFÉ? Entre les sociétés d'évaluation à naître qui auront en commun la langue espagnole? La langue portugaise?

Bien sûr, une telle orientation n'a rien d'exclusif! Cette volonté de favoriser et de resserrer les liens entre les sociétés d'évaluation, qui partagent une même langue et une même culture, ne doit pas être conçue comme étant dirigée contre quelque groupe que ce soit. Elle vise surtout à enrichir la démarche naissante de collaboration et de coopération entre des sociétés d'évaluation des cinq continents.

Québec, le 15 septembre 2000